

SYMAT, l'Echo

ALLIER, ANGOS, AURELIAN, BARBAZAN DEBAT, BORDERES SUR L'ECHEZ, BOURS, CHIS, COUSSAN, GONZÉ, HOURC, IBOS, LAGARDE, LALOUBÈRE, LANSAC, LASLADES, MONTIGNAC, ODOS, ORLEIX, OURS BELLE, POUYASTRIC, SALLES ADOUR, SARRIGNIQUET, SARROUILLES, SÈMEAC, SOUES, SOUYEAUX, TARBES

N°32
Juin-Juillet
2015





Marc GARROcq
Président du SYMAT
Maire de Bours

“ LE MOT DU PRÉSIDENT ”

Voilà trois mois que nos agents sillonnent les rues de notre territoire afin de recueillir les informations nécessaires à la mise en place de la Taxe Incitative et je vous remercie de l'accueil que vous leur réservez.

J'en profite pour vous rappeler deux points essentiels :

- ce n'est pas une nouvelle taxe mais l'évolution du calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui intégrera une part variable.

Le montant de cette part sera calculé à partir de la taille de votre bac grenat (ordures ménagères) et du nombre de fois où vous l'avez sorti pour le faire vider.

L'adoption de ce dispositif nous fournit un moyen de récompenser les foyers qui font des efforts pour réduire leurs déchets et d'inciter les autres à aller dans cette voie.

”

Bonne lecture

SYMAT

115, rue de l'Adour
65 460 BOURS
Tél. 05 62 96 36 40
e-mail : symat@symat.fr

► N° Vert 0 800 816 051

Directrice de la Publication :

Sandrine ROUX

Conception et Réalisation :

Aurore BOURREL

Impression :

Conseil Imprime Tirage : 43 000 ex

N° ISSN : 1179 - 3203

Crédit photos : SYMAT-FOTOLIA





▲ Garde-corps sur une benne

La déchèterie de Bordères vient de bénéficier d'un aménagement permettant d'éviter les accidents d'usagers et répondant à la réglementation (arrêté du 27/03/12). Le SYMAT a procédé à la mise en place de garde-corps sur toutes les bennes (exceptée la benne à gravats).

Bavettes et garde-corps métalliques pour plus de sécurité.

Selon l'ADEME, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, plus de la moitié des accidents graves sont liés à une chute de hauteur. Ainsi, d'après l'arrêté ministériel, toutes les déchèteries dotées d'un quai d'une hauteur supérieure à 1 mètre doivent être équipées de dispositifs anti-chutes.

La déchèterie de Bordères est la première à avoir bénéficié de ces aménagements car c'est le site qui nécessitait le moins de travaux pour cette mise en place. La déchèterie Sud sera la prochaine à être équipée, les déchèteries de Tarbes Nord et d'Aureilhan doivent d'abord subir quelques travaux. Nous sommes bien conscients que ces équipements entraînent des modifications importantes des modalités de vidage, mais nous sommes convaincus que la sécurité n'a pas de prix.



ASTUCES pour + de facilité

- Vous pouvez conditionner les déchets verts en sac.



Nouvelle déchèterie



▲ Plan de situation

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, le SYMAT prévoit de créer une nouvelle déchèterie.

Vers une nouvelle déchèterie à Ibos ?

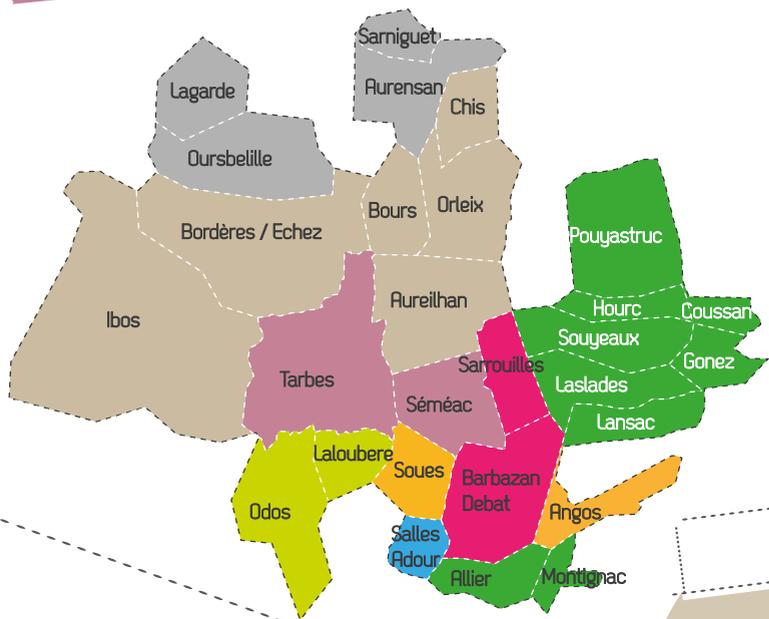
Après étude de notre territoire, il s'avère que sa partie ouest est mal desservie par les déchèteries existantes.

L'implantation à Ibos permettra également de désengorger la déchèterie Sud qui se trouve régulièrement saturée.

Le SYMAT s'oriente vers un nouveau concept de déchèterie où la valorisation sera favorisée au maximum afin de réduire l'enfouissement.

Ré-emploi ...

Les élus du SYMAT souhaitent profiter de cet outil pour développer l'économie sociale et solidaire avec l'implantation d'une recyclerie juste à côté.



Calendrier de passage des enquêteurs

- Communes en cours
- Communes déjà enquêtées
- Enquête prévue de mi-juin à mi-juillet
- Enquête prévue de mi-juillet à fin juillet
- Enquête prévue début août
- Enquête prévue de mi-août à mi-septembre
- Enquête prévue mi-décembre
- Enquête prévue de mi-décembre à fin décembre

A RETENIR

Il ne s'agit pas d'une nouvelle taxe mais d'une modification dans le mode de son calcul. Seul le bac GRENAT (ordures ménagères) est concerné.

Attention !

Le bac est comptabilisé à chaque présentation à la collecte et n'est jamais pesé. Aussi nous vous conseillons de le sortir qu'une fois rempli.

J'habite sur une commune déjà enquêtée, mais je n'ai vu personne, que dois-je faire ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

- vous pouvez venir au SYMAT avec votre taxe d'habitation afin que soit complété le formulaire.
- vous pouvez également choisir d'être recensé par téléphone lors de votre appel.

Quels documents sont nécessaires pour répondre ?

Il faut vous munir de votre taxe d'habitation (*l'agent doit relever le numéro identifiant correspondant à votre domicile*), des numéros indiqués et gravés sur vos bacs et de votre carte de déchèterie (*si vous en possédez une*).

Si je choisis d'être enquêté par téléphone, comment va-t-on mettre la puce sur mon bac ?

Tous les bacs non pucés lors de l'enquête le seront ultérieurement lors d'une tournée de collecte. Nos agents profiteront que

vos bacs soient sortis pour mettre la puce.

Vais-je être informé de l'arrivée des agents dans mon quartier ?

Quelques jours avant le passage de nos équipes, vous recevrez un courrier informatif dans votre boîte aux lettres.



LE COMPOSTAGE ÇA DÉCHIRE !

EN MAISON OU EN IMMEUBLE
LE COMPOSTAGE C'EST LA
SOLUTION POUR RÉDUIRE
LES DÉCHETS !

Pour réduire le volume des poubelles d'ordures ménagères, en complément du tri sélectif, le SYMAT a mis en place le compostage individuel et collectif.

Nous vous proposons un modèle d'une capacité de 400 litres garanti 5 ans. Chaque composteur est vendu avec un bio seau.

Des solutions de mise en place et de sensibilisation gratuites sont possibles pour les immeubles.

RETRAIT LES LUNDIS APRES-MIDI
DE 13H30 A 16H30
OU SUR RENDEZ-VOUS



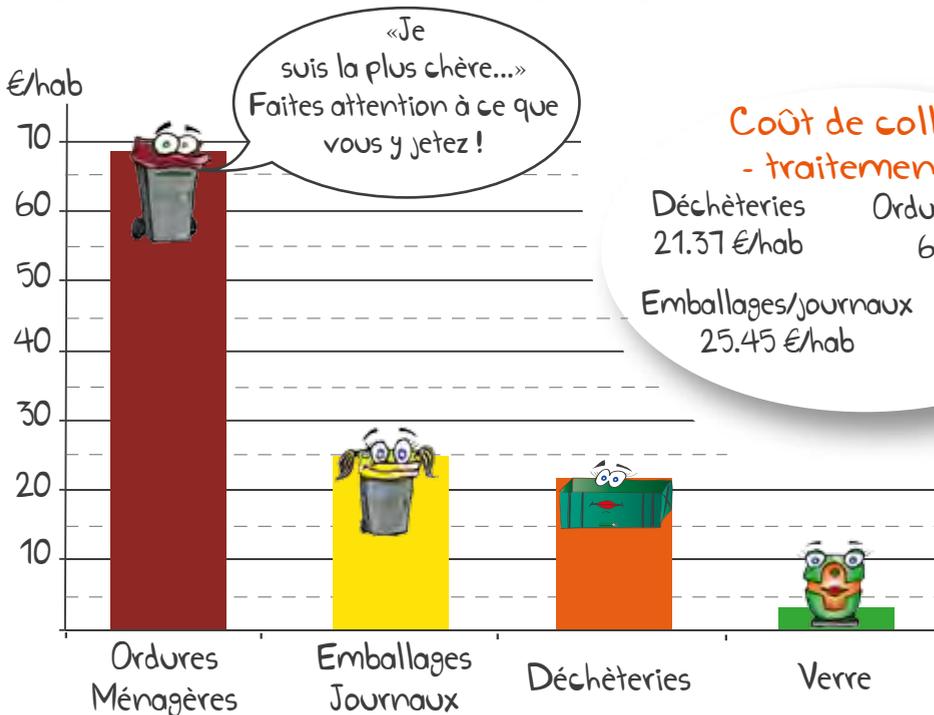
2013		2014	
Ordures Ménagères	22 524 Tonnes	Ordures Ménagères	22 381 Tonnes
Emballages	5 219 Tonnes	Emballages	5 188 Tonnes
Verre	2 114 Tonnes	Verre	2 096 Tonnes
Déchèteries	14 286 Tonnes	Déchèteries	15 331 Tonnes

Tonnages SYMAT 2014

71.8 kg/hab/an pour les emballages + verre
267 kg/hab/an pour les ordures ménagères

Objectif Grenelle 2014

100 kg/hab/an pour les emballages
261 kg/hab/an pour les ordures ménagères



Coût de collecte - traitement

Déchèteries	21.37 €/hab	Ordures Ménagères	69.48 €/hab
Emballages/journaux	25.45 €/hab	Verre	2.19 €/hab

Les Finances ...

RÉPARTITION DES COÛTS 2014

Charges de structure + communication	968 000 €
Collecte et Gestion des bacs	4 868 600 €
Traitement	5 612 000 € dont 2 500 000 € pour la poubelle grenat
BUDGET GLOBAL	11 448 600 €

“

Nos tonnages collectés en porte à porte continuent de diminuer et vous allez plus en déchèterie.

Mais la poubelle grenat coûte toujours très cher.

Nous continuerons nos actions de sensibilisation sur la réduction des déchets, le tri, la consommation responsable pour que les tonnages continuent de baisser car cela est possible !

De plus, la mise en place de la taxe incitative devrait contribuer à faire baisser la production de déchets à hauteur de 20% sur les deux années à venir.

”



Mme Sandrine ROUX
Directrice du SYMAT

La recette Anti-Gospi l'Echo



MUFFINS aux COURGETTES

Recette idéale pour utiliser des restes de courgettes, de pain et de fromage.

Ingrédients :

- 2 courgettes de taille moyenne
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 3 oeufs
- 50 g de pain rassis trempé dans du lait
- 1 bonne cuillère à soupe de farine
- 150 g de fromage
- huile d'olive

La recette :

Préchauffer le four à 200°C.

Couper les courgettes en cubes, émincer l'oignon et l'ail. Les faire revenir dans un peu d'huile d'olive et laisser fondre le tout pendant 10 minutes. Saler et poivrer.

Ajouter les oeufs, la farine et le pain égoutté. Mixer.

Verser la préparation aux courgettes dans des moules à muffins ou mini-cakes.

Incorporer le fromage.

Terminer par une couche de purée de courgettes.

Enfourner 15 minutes à 200°C. Laisser 10 minutes dans le four éteint avant de démouler.



▲ Noëlle DANDO

Depuis combien de temps travaillez-vous au SYMAT ? Avez-vous toujours exercé ce métier ?

Je suis arrivée au SYMAT il y a 8 mois. J'étais agent administratif à Récup' actions 65. Je faisais du secrétariat et un peu de comptabilité à la fin de mon contrat.

Parlez-nous de votre métier. Quelles sont les tâches que vous accomplissez ?

L'agent d'accueil est le premier interlocuteur du public, il a un rôle clé en matière de qualité et d'efficacité de service. Sa valeur ajoutée : fournir une info adaptée à chacun.

L'accueil téléphonique et

physique sont mes principales missions. Je délivre les cartes d'accès aux déchèteries et j'assure la gestion du courrier (arrivée et départ). Depuis la mise en place de la Taxe Incitative, je gère également une partie des enquêtes suite aux avis de passage laissés par les agents.

Quelles compétences sont nécessaires d'après vous pour occuper ce poste ?

Les qualités relationnelles, le sens de l'écoute et du service public, rigueur et autonomie sont indispensables.

Pas toujours facile de garder son calme devant des

usagers insatisfaits, comment faites-vous pour gérer cela au quotidien ?

J'ai un tempérament plutôt optimiste, calme et mon but est d'être constructive. Dans tous les cas, il faut relativiser !!

Quelles sont les conséquences de la mise en place de la Taxe Incitative ?

Cette mise en place génère une augmentation très importante des appels téléphoniques, plus de 100 par jour. Nous en manquons un certain nombre. Nous en sommes désolées.

“ Avec la mise en place de la Taxe Incitative, il y a un pic d'activité pour le service, j'ai donc été recrutée pour renforcer l'équipe.

Arrivée début mai, j'ai pour mission principale d'épauler Noëlle à l'accueil et de prêter main forte aux enquêteurs sur le terrain. ”



▲ Fannie SZYMANSKI



▲ Céline BENEDE

Comment se retrouve t-on au SYMAT après un BTS en chimie ?

Après mon BTS, j'ai fait une licence en environnement option «Traitement et Valorisation des Déchets Industriels». J'ai effectué mon stage d'une durée de deux mois au SYMAT sur la Redevance Spéciale*, c'est donc tout naturellement que j'ai postulé lorsqu'un poste s'est ouvert.

Quelles sont vos missions au SYMAT ?

De par le stage effectué, j'ai intégré le service Redevance Spéciale où j'assure le secrétariat et les relations avec les professionnels. Je m'occupe également du secrétariat général (convocation des élus aux comités syndicaux, comptes rendus de réunions, rédaction des délibérations...). Et depuis le lancement des enquêtes sur la Taxe Incitative, je suis en charge de la saisie des informations récoltées sur le terrain pour constituer la base de données.

Quelles qualités pour exercer ce métier ?

La rigueur et l'organisation font partie des qualités requises pour exercer ce métier. Les missions d'un secrétaire nécessitent également un bon niveau d'orthographe, des qualités rédactionnelles et une réelle capacité de synthèse pour rédiger des notes et élaborer des dossiers.

Vous êtes bien loin des tubes à essais ! Qu'est-ce que vous appréciez dans votre travail ?

Les contacts que l'on a, tant avec les usagers qu'avec les élus ainsi que les personnes extérieures (Professionnels et Administrations pour la Redevance Spéciale).

Tri & co



C'est le grand défi de l'été : limiter la propagation des déchets sauvages. Pour contribuer à la réduction des déchets sauvages, pour qu'ils ne nuisent ni à notre santé, ni à nos magnifiques paysages, jetez vos déchets au bon endroit et pensez au tri !

Mémo tri bac Jaune



www.eco-emballages.fr

*Financement du service de collecte et traitement des gros producteurs de déchets.

Rétrophotos



▲ Mars 2015 :

Le mois de mars est celui de la foire agricole ! Les animateurs du SYMAT étaient présents cette année sur un stand SMTD65 inédit qui proposait une dégustation de smoothies ! Le but était de sensibiliser sur la réduction du gaspillage alimentaire. Le succès était au rendez-vous avec plus de 2000 personnes vues et 313kg de fruits sauvés de la poubelle !



▲ 18 avril 2015 :

De la bonne humeur, du challenge, de la convivialité ont été les maîtres-mots de cette journée familiale et survitaminée. Léo Aventure : c'est la 1^{ère} édition de ce rallye organisé par le centre Léo Lagrange au lac de Bours - Bazet.

Les animateurs du SYMAT ont proposé une épreuve qui allie sport et tri... un joli succès



◀ 10 Mai 2015 :

«Les Florales de Bordères sur l'Echez» : LE rendez-vous annuel incontournable des jardiniers ! Il était donc impensable pour le SYMAT de ne pas présenter un stand d'information sur le compostage. Et cette année, la grande nouveauté est que nous avons un partenariat avec HANDI BIO 65 du château de la Montjoie à Oursbelille. Ce joli stand a permis de sensibiliser plus d'une centaine de personnes !



ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES !

Prévention



▲ Poubelle non conforme

chiffres clés

Coût du traitement
des déchets verts :

Bac Grenat

- 108,81€ la tonne

Déchèterie

- 33,40 € la tonne

Compostage

- 0 € la tonne

L'entretien des jardins génère des déchets organiques comme des tontes de pelouse, des feuilles mortes, des fleurs, des arbres et des branches coupés, des tailles de haies...

Mes déchets verts dans le bac grenat, c'est fini !

En effet, un mauvais tri coûte cher à la collectivité, donc à nous tous ! Jeter les déchets verts dans la poubelle grenat coûte 3 fois plus cher que les apporter à la déchèterie ! Ces déchets verts présents dans le bac grenat

représentent 12kg/an/hab soit 1000 tonnes et 100 000 €.

Pour les déchets verts jetés dans le bac grenat, c'est direction le centre d'enfouissement à Bénac, ce qui coûte 108,81€ la tonne alors que les mêmes déchets verts portés en déchèterie coûtent 33,40 € la tonne ; sans compter qu'en déchèterie, ils seront valorisés en engrais naturel.

Quelles solutions pour évacuer mes déchets verts ?

Plusieurs solutions existent :

- dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le SYMAT continue de promouvoir le compostage (cf page 5),
- vous pouvez également porter vos déchets verts dans l'une des 4 déchèteries du SYMAT.
- des alternatives comme le paillage et le mulching sont également très utiles pour réduire le volume de ses déchets verts.



▲ Raymond G. de Tarbes

Raymond, jardinier amateur habite en appartement et souhaite composter également !

J'habite en appartement et j'en avais marre de jeter mes déchets organiques à la poubelle ! J'ai donc contacté le SYMAT qui m'a donné les moyens de passer à l'acte et de composter mes déchets.

La mise en place du composteur et son emplacement ont été validés par le propriétaire.

Un agent est venu à mon domicile pour me donner les informations nécessaires, notamment un bio seau qui me permet de jeter mes déchets de cuisine au composteur situé en bas de mon immeuble.

Pour faire comme Raymond, rien de plus simple. Contactez le SYMAT au numéro vert ci-dessous, un agent viendra à votre domicile et s'occupera de tout concrétiser, de la mise en place à la communication.

▶ N° Vert 0 800 816 051

Actus

**NE COUREZ PLUS
APRES LE CAMION
TELECHARGEZ L'APPLI SYMAT!**



Vous n'avez pas encore téléchargé l'appli du SYMAT ? Alors n'attendez plus... elle vous rendra le quotidien plus facile. Une fois programmée, une notification vous sera envoyée pour vous rappeler quelle poubelle sortir et quel jour la sortir. Ainsi avec l'appli, plus d'oubli !

AGENDA

Notre équipe d'ambassadeurs de tri vous propose de nombreuses activités cet été alors rendez-vous sur notre site internet www.symat.fr pour connaître toutes les dates de nos animations !

Les ambassadeurs de tri du SYMAT seront en tournées estivales dans les ensembles ci-dessous :

- Cités Courréous et Arréous à Aureilhan,
- Cité Foch à Tarbes,
- Cité Figarol à Tarbes,
- Cité Solazur à Tarbes,
- Cité Laubadère à Tarbes,
- Résidence les Lauriers de Bigorre à Barbazan-Debat,
- Résidence Corisande à Tarbes,
- Quartier la Sendère à Tarbes.

Nous vous attendons **NOMBREUX !**

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION, UN COMITÉ DES FÊTES, UN CLUB SPORTIF ...CE DISPOSITIF EST FAIT POUR VOUS .

LES GOBELETS RÉUTILISABLES ? PENSEZ-Y !

Le prêt de verre est **gratuit**

Je signe la convention qui m'engage et je donne un chèque de caution de 50 cts € par gobelet.

Je n'utilise **AUCUN** verre en plastique jetable durant mon évènement et j'applique une consigne de 1€ par gobelet réutilisable.

Je ramène les gobelets dans les caisses initialement prêtées **sans les laver ni les rincer !**

